

Tél. 02 47 96 49 73

Destinataires:

Adhérents Animateurs

Monsieur le Maire de Mazières

Monsieur CLAVEAU adjoint chargé des associations Entreprises ayant accordé une subvention financière en

février 2009

Compte rendu Assemblée générale du 13/01/09

Modification de la procédure de vote

✓ Vote à bulletins secrets : Bien que certains aient suggéré que le vote à main levée pouvait gêner certaines personnes, le vote à bulletins secrets a été rejeté (3 oui pour 11 non)

✓ Vote des enfants adhérents de +12 ans : adopté à l'unanimité

Bilan des ateliers à ce jour

Notre objectif de départ : 20 adhérents,

Première saison terminée à 30

Début 2^{ème} saison à 32. Quelques adhérents supplémentaires sont attendus avec le tir à l'arc.

L'objectif est donc largement atteint

✓ Conversation : **Excellent bilan**. Avec de nos 3 anglais (Antony, Alyson et

Andy) que nous remercions

✓ Anglais débutant **Bilan tout aussi excellent**. Merci à Camille qui vient chaque

semaine de St Cyr

✓ Encadrement : **Bilan moyen**, annulation de la séance de l'après-midi.

Participation est régulière pour moitié des participantes

Séances de cartonnage organisées ponctuellement pendant les

vacances scolaires.

✓ Travaux d'aiguilles : **Bilan très positif**, participation régulière. La séance du lundi

est supprimée. Merci à Nicole qui anime cet atelier et

Françoise nous revient bientôt.

✓ Tir à l'arc : **Bilan moyen**, participation régulière mais peu d'adhérents.

Des curieux viennent essayer ou regarder.

✓ Peinture sur porcelaine **Bilan négatif à ce jour**, participation très aléatoire et peu

d'adhérents. Merci à Madame De Mython qui a démarré cet

atelier et à Annabelle qui prend la relève l'hiver. Deux

nouvelles personnes viennent régulièrement.

	Nbre adh 2010	Nbre adh 2009	Tickets vendus sur la 1 ^{re} saison	Investis départ
Conversation	9 réguliers + 3 anim anglais	6 + anim	60 €	0
Anglais débutant	12 + 1anim			
Encadrement	5 réguliers + 3 occasionnels + 1 anim	8 + anim	126,10 €	72,03 €
Travaux aiguilles	6 réguliers + 4 occasionnels + 2 anim	9		73,30 €
Tir à l'arc		5	30 €	288,50 €
Peinture/porcelaine	2 réguliers + 3 occasionnels + 1 anim	4	30 €	259,79 €

Ateliers d'été

✓ Cette initiative se révèle être un échec, nous ne réitèrerons sauf demande express.

Festival du 15 août

- ✓ Nous avons vendu pour 109,50 €
- ✓ Un bilan positif si l'on considère le contexte (chaleur, date, peu de visiteurs)
- ✓ C'est le seul évènement que nous maintiendrons avec la brocante de Mazières.

Finances arrêtée au 31/08/2009 fin de la première saison

	Débits	Crédits
Subventions entreprise		740,00 €
Subventions communales		800,00€
Adhésions		540,00 €
Ventes de tickets		233,10 €
Vente de laine (issue d'un don)		60,20 €
Mobilier (armoires, ventilos, clés)	369,17€	
Assurance	95,29 €	
Frais administratifs divers	91,38 €	
Parution JO	39,06 €	
Matériel et fournitures non revendus	705,87 €	
(Encadrement, porcelaine, couture, etc.)		
Fournitures à la revente (en stock)	90,02 €	
Alimentation (boissons etc.)	27,39 €	
TOTAL	1 418,18 €	2373,30 €
SOLDE		955,12 €

Finances <u>du 01/09/2009 au 31/12/2009</u>

	Débits	Crédits
Adhésions		645,00 €
Ventes de tickets		231,00 €
Festival de l'art (solde)		109,50 €
Mobilier (armoire)	215.28 €	
Assurance	59,34€	
Frais administratifs divers (papier,clés)	32,20 €	
Repas de fin de saison	303,62 €	
Matériel et fournitures non revendus	173,87 €	
(Livres, seau, veleda, peintures)		
Fournitures à la revente (en stock)	18,39€	
Indemnités Km	12,00€	
TOTAL	814,70 €	985,50 €
SOLDE		170,80 €

Investissement en matériel depuis le 1^{ier} juillet ou prévu dans l'année

Réalisé

- ✓ Achat d'une **troisième armoire** pour les travaux d'aiguille (215 euros).
- ✓ Achat d'un **tableau blanc** pour l'anglais (30 euros).
- ✓ Achat de **livres d'anglais pour prêt** (prof et adhérent) pour 95 euros dont 26,95 euros pour un livre qui sera payé dans les semaines à venir.

Prévu

- ✓ Achat d'une **règle lourde** d'encadrement <u>envisagé</u> (environ 70 euros)
- ✓ **Abonnement revue** travaux aiguilles. Sur ce point, l'animatrice précise qu'ils n'ont pas besoin d'abonnement. Un achat ponctuel de revues ou petites fournitures est prévu à la demande des animatrices.

Projets: PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1)

Les contacts sont pris, une subvention est demandée à la commune.

Prix facturé par personne : 55 euros.

25 demandes dont 12 issues de nos adhérents.

Toutes devraient pouvoir être satisfaites sous réserve que les dates conviennent à tous (nous auront des formations en journées et en soirées).

Depuis la réunion, une demande hors commune enregistrée, qui paiera la totalité du prix facturé par les pompiers si son inscription est confirmée. Une seconde demande non confirmée à ce jour a aussi été enregistrée.

Réalisation prévue : printemps ou automne prochain.

<u>Lieu de formation probable</u> : Caserne de pompier proche de Mazières.

Tarifs 2009-2010 (voté par le bureau et les animateurs en juin 2009)

- ✓ Adhésion annuelle : 25 €.
- ✓ <u>Tarif dégressif</u> lorsque plusieurs membres d'une même famille adhèrent

25€ pour le premier, 20 € pour le second et

15 € pour les suivants.

✓ <u>Le système des tickets est maintenu</u> mais ils sont désormais au même prix pour tous les ateliers afin de ne pas obliger les adhérents participant à plusieurs ateliers à acheter un carnet par atelier. Un même carnet pourra être utilisé par plusieurs membres d'une même famille et pour des ateliers différents.

Prix unique du carnet 12 euros

✓ L'atelier travaux d'aiguilles reste sans tickets

Tarifs 2010-2011

Le bureau a proposé :

- ✓ <u>Maintenir les tarifs</u> actuels
- ✓ <u>Baisser</u> à 22 € pour l'adhésion (18€ pour le 2, 3^{ème} et 14€ à partir du 4^{ème}) et 12 € le carnet
- ✓ Prix de la séance pour un non adhérent 2h : 4 €s donc 4h : 8 €

Les tarifs ont fait l'objet d'une discussion. Il a été soumis l'idée de favoriser les familles plutôt que l'individu seul. Le tarif suivant a été voté à l'unanimité :

- ✓ Adhésion 25€ (18€ pour le 2, 3^{ème} et 14€ à partir du 4^{ème}) et 12 € le carnet
- ✓ Prix de la séance pour un non adhérent 2h : 5 €s donc 4h : 10 €

Lors de la rédaction du présent compte rendu, le bureau s'est aperçu que la formule choisie était défavorable aux familles de 3 personnes et n'apportait que peu de diminution aux autres familles.

Nous avons donc décidé de rectifier le résultat avec l'adhésion à 25ℓ la première personne, 18ℓ la seconde et 14ℓ pour les suivantes. Le prix du carnet restant identique.

Lors de la discussion concernant les participations ponctuelles de non adhérents aux ateliers Monsieur PETIT a soulevé la question de l'assurance. Ces personnes sont-elles couvertes par l'assurance de l'association? La question est posée à la MATMUT.

Frais essence Camille Chaumier

✓ Camille vient bénévolement chaque semaine de St Cyr sur Loire, le bureau a accepté de l'indemniser pour son essence au tarif de 3 euros par cours.

Indemnité à 3€ la séance approuvée à l'unanimité.

Les personnes présentes ont trouvé l'indemnisation peu élevée. Le bureau la maintient dans la mesure ou Camille a elle-même fourni la base de ce qu'elle désirait.

L'assemblée a demandé qu'il soit proposé une indemnisation des déplacements des autres animateurs hors commune sur la même base. Le bureau en fera part aux deux animatrices concernées (porcelaine et seconde animatrice des travaux d'aiguilles)

Election du bureau

Le bureau est réélu à l'unanimité.

<u>Présidente</u> : Catherine POULLEAU <u>Secrétaire</u> : Véronique LANGLET

<u>Trésorier</u>: Patrice POULLEAU

Prochaine assemblée générale en janvier 2011